

2017



Table des matières

| Mot du maire | 4 |
|--|----|
| Définition d'une politique Familles et Aînés | 6 |
| Mandat du comité | 8 |
| Définition de la famille et des aînés | 12 |
| Principes directeurs | 14 |
| Portrait statistique de la municipalité | 16 |
| Acquis de la municipalité | 22 |
| Qualités du milieu | 24 |
| Faits saillants des consultations | 26 |
| Suivi de la démarche | 27 |
| Plan d'action | 28 |
| | |

LISTE DES SIGLES

CHSLD : Centre d'hébergement et de soins de longue durée

CLD: Centre local de développement
CSSS: Centre de santé et de services sociaux
ENM: Enquête nationale auprès des ménages
FADOQ: Fédération de l'âge d'or du Québec

HLM: Habitation à loyer modique

MAMOT: Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
MTQ: Ministère des Transports du Québec

MTQ: Ministère des Transports du Québ MRC: Municipalité régionale de comté OMH: Office municipal d'habitation OTJ: Organisation des terrains de jeu

RQFA: Responsable des questions Familles et Aînés

TGN: Taux global de non-réponse





Mot du maire

L'un des engagements récents des élus de la municipalité d'Armagh était de placer la famille et les aînés en tant que priorités majeures de notre collectivité, au centre de tous nos processus décisionnels.

Donc, avec l'aide financière du ministère de la Famille et sous la coordination de la MRC de Bellechasse, le conseil municipal autorisait l'élaboration d'une politique Familles et Aînés en nommant un élu responsable de cette politique et en constituant, à l'été 2013, un comité de bénévoles.

Le comité Familles et Aînés formé pour la réalisation de ce projet de politique a, au cours des 18 derniers mois, entrepris ses travaux. De plus, il a mené plusieurs consultations tant auprès de la population que des organismes du milieu et des services municipaux.

L'implication de toutes ces personnes bénévoles a permis de dégager des orientations suivies d'un plan d'action de la politique Familles et Aînés adoptée le 7 octobre 2014, toujours avec l'objectif principal de développer des outils qui tiennent compte des familles et des aînés d'aujourd'hui, de leurs réalités ainsi que des défis auxquels ils sont confrontés.

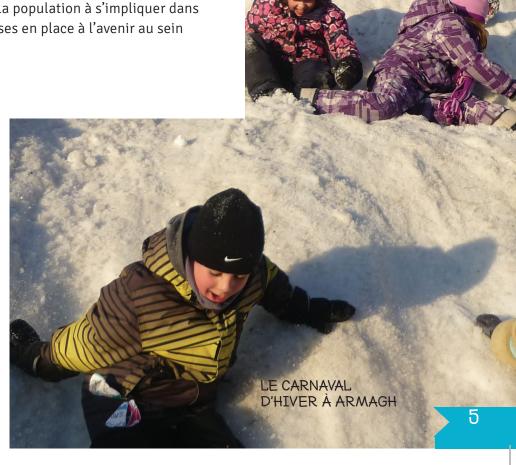


Que l'on soit parent, enfant, adolescent ou aîné, chacun trouvera sa place dans l'organisation des services offerts par la municipalité.

Mille mercis à tous ceux et celles qui ont participé à ce beau chantier dont le résultat, à terme, dotera Armagh de sa toute première politique Familles et Aînés.

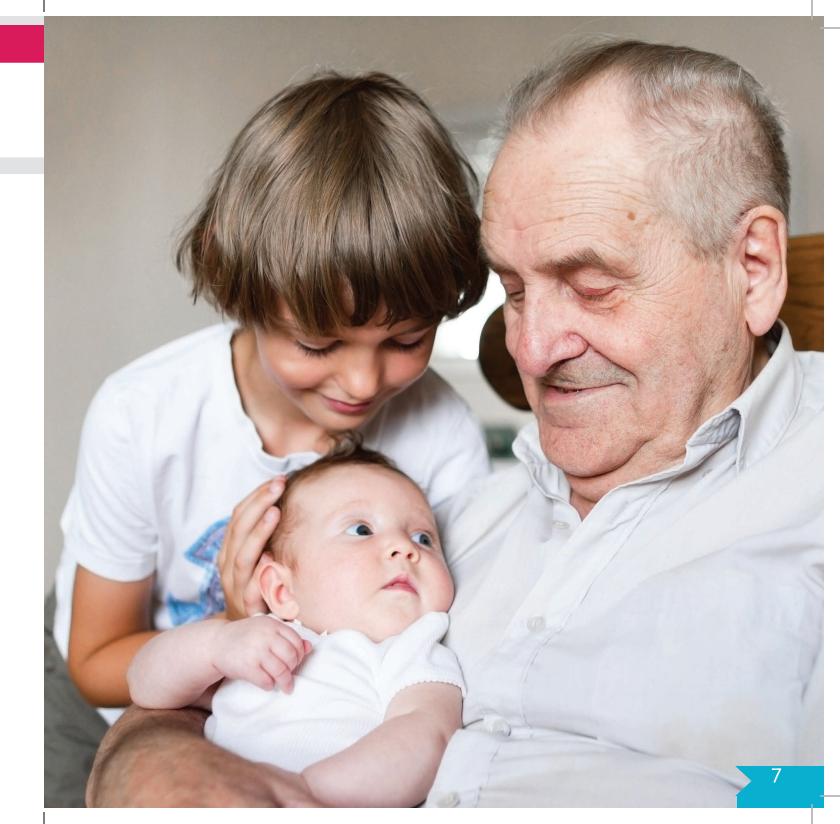
Le conseil municipal invite toute la population à s'impliquer dans les diverses actions qui seront mises en place à l'avenir au sein de notre communauté.

Oneil Lemieux, maire



Définition d'une politique Familles et Aînés





Mandat du comité

Afin d'élaborer cette politique, la municipalité a procédé à la création d'un comité de travail formé d'un élu municipal responsable et de bénévoles représentant les familles et les aînés de la municipalité.

Pour réaliser son mandat, le comité a accompli diverses étapes: se doter d'un regard commun sur les familles et les aînés; étudier le profil statistique de la population et dresser le portrait des services disponibles; consulter les familles et les aînés; étudier les résultats des consultations et, finalement, élaborer la présente politique ainsi que son plan d'action.

Voici le mandat que le conseil municipal a confié au comité Familles et Aînés d'Armagh:

- assurer l'élaboration et l'implantation de la politique Familles et Aînés en étant à l'écoute des besoins et attentes de la population et en recommandant aux élus municipaux des projets adaptés à la réalité des familles et des aînés;
- sensibiliser les décideurs à l'importance du principe « penser et agir Familles et Aînés »;
- déterminer des stratégies pour inciter les entreprises et les organismes de la municipalité à intégrer le principe « penser et agir Familles et Aînés »;
- assurer le suivi et l'évaluation du plan d'action afin d'en assurer la continuité.





> Membres du comité

Denis Nadeau, conseiller municipal responsable des questions Familles et Aînés

Michèle Boutin, citoyenne

Isabelle Breton, représentante des familles

Monique Fournier, représentante des aînés

Denise Leblond, représentante des aînés et secrétaire du comité

Denis Vinet, représentant des aînés

Léopold Corriveau (ancien RQFA) et Audrey Labrie (ancienne membre du comité Familles et Aînés)





Définition de la famille et des aînés

Ouverte sur la communauté, la famille prend forme et évolue dans une relation intergénérationnelle où enfants, parents et grands-parents sont unis par des liens forts d'amour, d'affection et de sécurité. La famille est ce lieu où s'enracinent nos valeurs, notre attachement au milieu, notre mémoire familiale et notre histoire sociale. Armagh est une municipalité où jeunes et moins jeunes vivent en « Armagh'nie »!

Dans le cadre de la présente politique Familles et Aînés, un aîné est une personne âgée de 60 ans et plus.





Principes directeurs

Pour guider sa réflexion lors du choix des actions, le comité a établi des principes directeurs. Ces principes constituent la toile de fond qui oriente toutes les mesures prévues au plan d'action.

- Renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté en accueillant et en informant les nouvelles familles et les aînés qui choisissent de s'établir à Armagh.
- S'assurer de garder nos aînés le plus longtemps possible dans la municipalité en les informant des services offerts.
- Permettre aux familles et aux aînés de vivre dans un environnement sécuritaire.
- Créer un environnement favorable au développement de saines habitudes de vie.



Portrait statistique de la municipalité

Évolution de la population de 1996 à 2013

1603

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2011

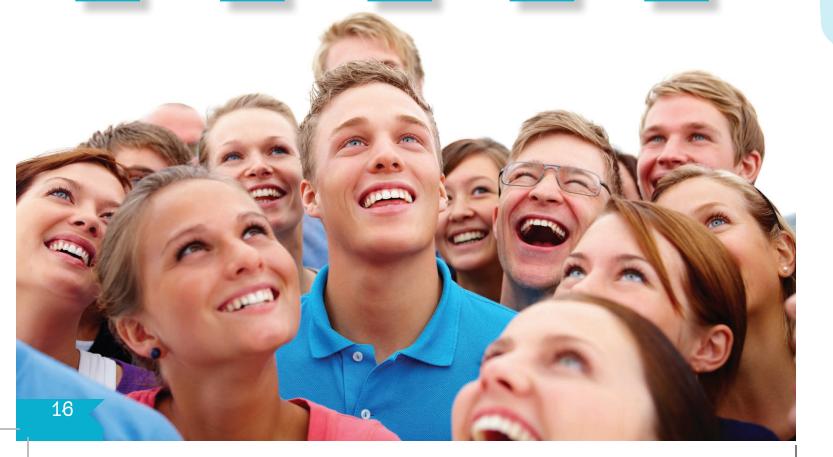
1604

Population 1996 Population 2001 Population 2006 Population 2011 Population 2013 (décret du MAMOT)

1613

1491

1464





Population par groupe d'âge en 2011 et variation par rapport à 2006

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2011







Population 1491



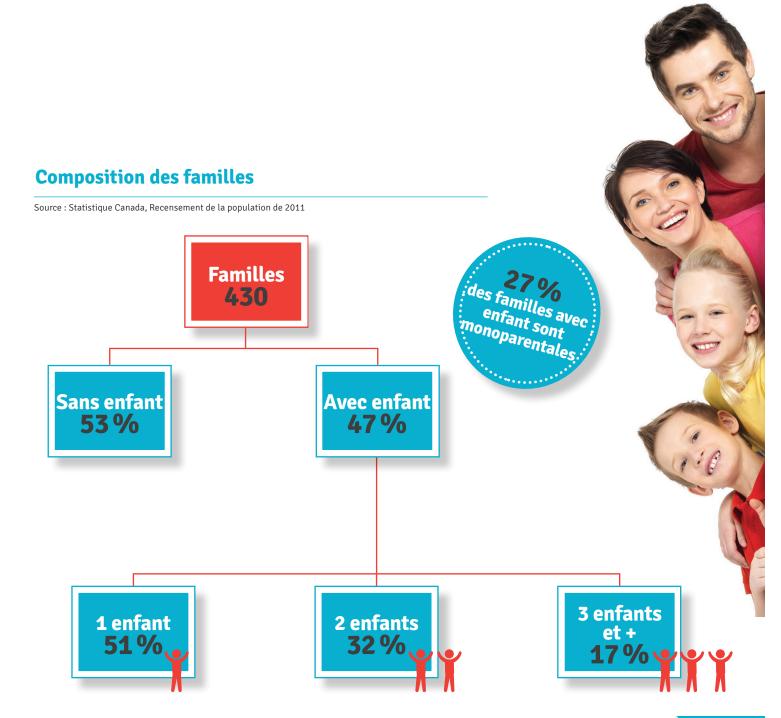


Il est important de noter que, dans un souci de confidentialité, Statistique Canada arrondit les chiffres. Par conséquent, il est possible que la somme des données ne corresponde pas toujours à 100 %.

> Portrait statistique de la municipalité (suite)

Nombre de naissances

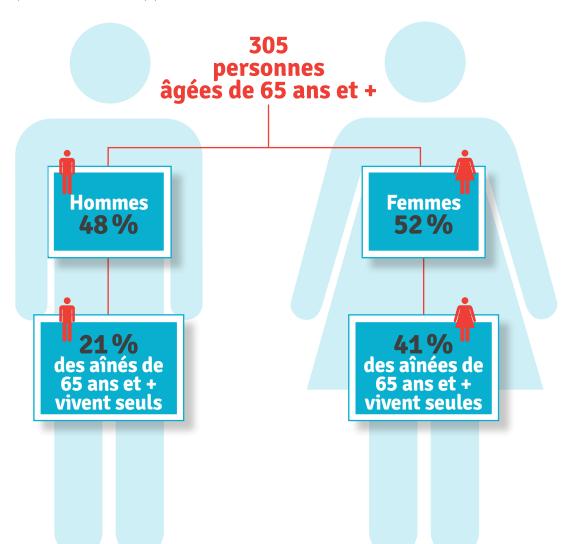




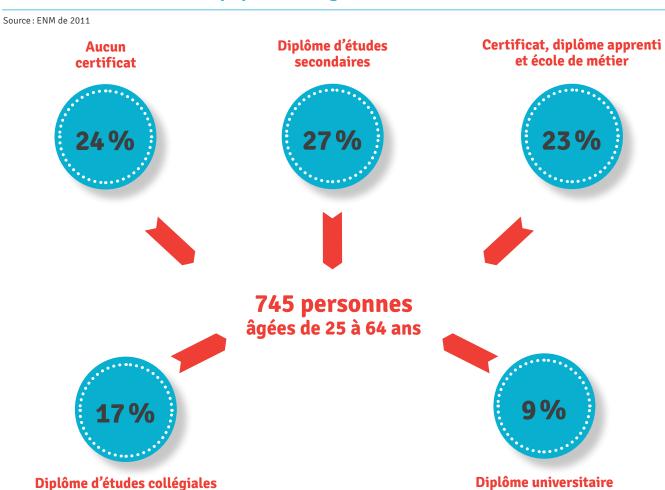
Portrait statistique de la municipalité (suite)

Profil démographique des personnes âgées de 65 ans et + (dans les ménages privés)

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2011



Niveau de scolarité de la population âgée de 25 à 64 ans



Pour les estimations de l'ENM, le TGN est utilisé comme indicateur de la qualité des données. Pour la municipalité d'Armagh, cet indicateur a été fixé à 33,4 % pour l'ENM de 2011. Un TGN élevé indique un risque plus important d'imprécision de certaines données.

Acquis de la municipalité



Loisirs, sports et culture

Armagh est une municipalité qui offre une belle diversité d'activités de plein air et de loisirs. Les familles et les aînés d'Armagh bénéficient de plusieurs infrastructures de loisirs : un accès privilégié à la piste cyclable de Bellechasse (cycloroute), des pistes de ski de fond, des terrains de tennis, de baseball et de soccer, des parcs comprenant des modules de jeu et des balançoires, une patinoire quatre saisons (qui permet de jouer au deck-hockey pendant la période estivale), une salle de quilles, des allées de pétanque couvertes, un gym extérieur, une salle de billard et une bibliothèque municipale.

La municipalité compte de nombreux lieux propices à la détente et aux activités familiales comme le parc des Chutes d'Armagh (qui est aussi le point de départ de la Cycloroute de Bellechasse), le parc municipal, le terrain des loisirs et le parc de l'école.

Plusieurs comités s'impliquent dans l'organisation de divers événements tels qu'un festival, des célébrations dans le cadre de la fête de la Saint-Jean-Baptiste, un carnaval d'hiver, etc. Les organismes municipaux contribuent eux aussi à enrichir la vie communautaire de la municipalité en proposant différentes activités aux familles et aux aînés d'Armagh.



Établissement scolaire et services de garde

Les familles d'Armagh ont accès à une école primaire comprenant un service de garde scolaire, à trois services de garde en milieu familial subventionnés et à un service de camp de jour en période estivale.



Habitation

La municipalité offre aux aînés différents types d'hébergement afin de leur permettre de demeurer dans la municipalité: trois résidences privées pour personnes âgées et une coopérative d'habitation.



Sécurité

Armagh compte un service ambulancier et un service de prévention des incendies qui a comme mission, entre autres, d'effectuer des activités de prévention et de sensibilisation. Une visite des résidences est donc réalisée afin de vérifier les extincteurs ainsi que les avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone.



Services

Les familles et les aînés d'Armagh bénéficient d'un point de service du CSSS Alphonse-Desjardins, où les prises de sang et les cliniques de vaccination pour enfants et adultes sont offertes. De plus, plusieurs services et commerces facilitent la vie de la population d'Armagh, notamment le siège social de la caisse populaire Desjardins avec un guichet automatique, une quincaillerie, une station-service, une épicerie, des restaurants et une pharmacie.

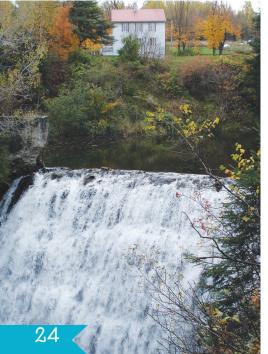
22

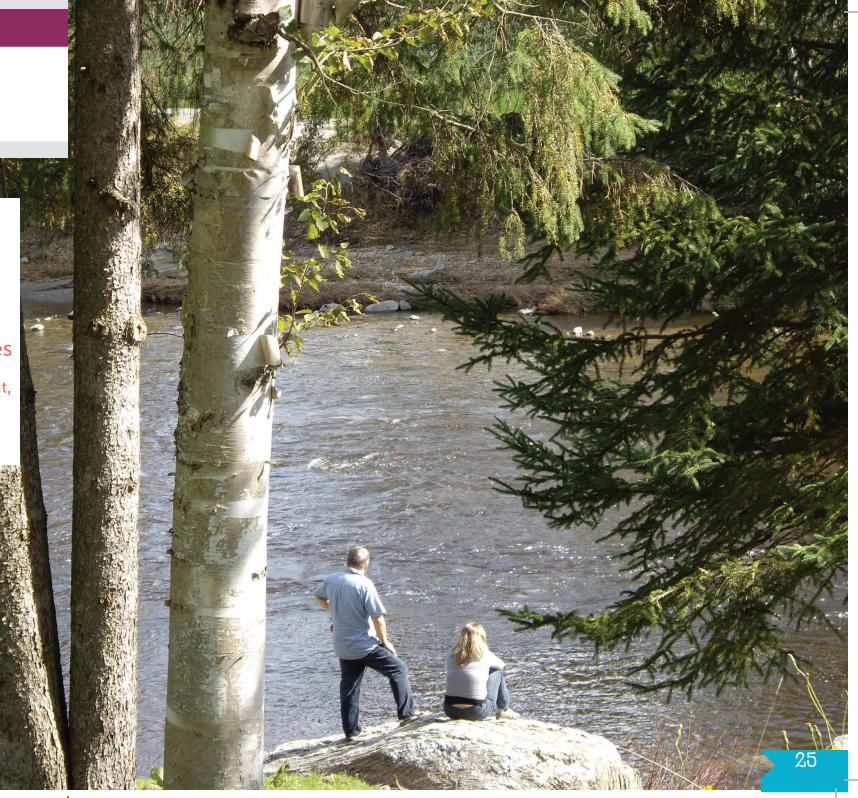
> Qualités du milieu





- La tranquillité
- L'accès à des activités de plein air
- De magnifiques paysages et de grands espaces
- Le contact humain (Les gens se connaissent, se saluent, s'entraident et sont courtois entre eux.)





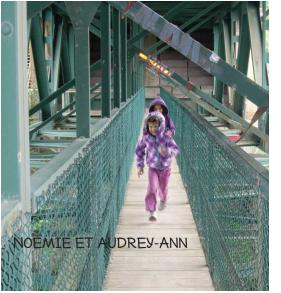
> Faits saillants des consultations

Afin d'élaborer cette politique et son plan d'action, le comité Familles et Aînés a procédé à une démarche de consultation permettant de recenser les besoins des familles et des aînés d'Armagh.

Une consultation en ligne et un sondage papier ont permis de connaître les besoins des familles. Les aînés, quant à eux, ont été rencontrés lors d'une consultation publique.

Grâce aux informations ainsi recueillies, le comité a pu établir de grands constats à partir desquels des actions seront posées afin d'améliorer la qualité de vie des familles et des aînés d'Armagh.





Suivi de la démarche

Portée par les acteurs de notre milieu, la politique Familles et Aînés a un cycle de vie qui s'étale sur plusieurs années. Elle doit constamment s'adapter, d'une part, aux réalités changeantes des familles et des aînés et, d'autre part, à la réalité de notre municipalité et de nos partenaires. L'élaboration de cette politique a amené les membres du comité à mieux comprendre, notamment grâce aux consultations, les nouvelles réalités vécues par les familles et les aînés de notre municipalité.

Les membres du comité Familles et Aînés assureront donc le suivi de cette politique et de ce plan d'action pendant les trois années de sa mise en œuvre.

De plus, l'élu responsable des questions Familles et Aînés de la municipalité siégera au comité Familles et Aînés de la MRC afin d'assurer une bonne circulation de l'information entre la MRC et les familles et les aînés d'Armagh. De cette façon, la MRC sera informée des besoins exprimés par les familles et les aînés et pourra réaliser elle aussi des actions qui permettront d'améliorer concrètement la qualité de vie des familles et des aînés d'Armagh.





> Plan d'action

LÉGENDE DE LA COLONNE CIBLE

F = Familles A = Aînés I = Intergénérationnelle



Axe d'intervention : L'HABITATION

CONSTAT: Lors de la consultation, les aînés mentionnent qu'il n'y a pas suffisamment de logements neufs, adéquats

et à un coût abordable pour eux.

OBJECTIF: Planifier l'offre de logements pour les aînés.

| Actions | Cible | Responsable | Échéancier | | |
|---|-------|--|------------|------|------|
| | | | An 1 | An 2 | An 3 |
| Étudier les différentes possibilités afin de répondre au besoin en logements des aînés. | А | Municipalité et comité Familles et Aînés | х | х | |
| Concevoir un projet d'habitation (logements) pour les aînés, si les résultats de l'étude sont positifs. | А | Municipalité et comité Familles et Aînés | | | x |

CONSTAT: Les terrains disponibles pour la construction résidentielle sont insuffisants.

OBJECTIF: Accroître le nombre de terrains disponibles pour la construction résidentielle et diffuser leur emplacement.

| Actions | Cible | Responsable | Échéancier | | |
|---|-------|--------------|------------|------|------|
| | | | An 1 | An 2 | An 3 |
| Entreprendre des démarches pour modifier le zonage dans différents secteurs de la municipalité. | F-A | Municipalité | x | x | x |
| Dresser et publier la liste des terrains disponibles pour la construction résidentielle. | F-A | Municipalité | x | x | x |



Axe d'intervention : LA SÉCURITÉ

CONSTAT: Les familles et les aînés ne se sentent pas en sécurité lorsqu'ils se déplacent à pied ou à bord d'un véhicule.

OBJECTIF: Permettre aux familles et aux aînés de se déplacer de façon sécuritaire.

| Actions | Cible | Responsable | ĺ | er | |
|--|-------|------------------------------------|------|------|------|
| | | | An 1 | An 2 | An 3 |
| Rappeler à la population l'importance de dénoncer les situations problématiques impliquant des animaux domestiques en liberté afin que la municipalité puisse appliquer rigoureusement son règlement municipal concernant ces animaux. | F-A | Municipalité | x | | |
| Suggérer aux marcheurs et aux cyclistes de porter des accessoires réfléchissants lors de leurs déplacements. | F-A | Conseil municipal (réalisation) | x | | |
| Mandater la Sûreté du Québec pour qu'elle exerce une plus grande surveillance (vitesse, arrêts obligatoires, présence non autorisée de véhicules tout-terrain sur certaines routes) à des endroits stratégiques de la municipalité. | F-A | Municipalité | x | | |
| Peindre une signalisation (pictogrammes) sur le sol dans les zones à risques. | F-A | Municipalité | x | | |
| Déterminer les secteurs où l'éclairage est insuffisant et installer de nouveaux lampadaires. | F-A | Municipalité | x | | |
| Vérifier l'état des trottoirs et des chaînes de rue et les réparer au besoin. | F-A | Municipalité | x | | |
| Déneiger adéquatement les trottoirs. | F-A | Municipalité | x | x | x |

CONSTAT: Les aînés et les familles ont mentionné que l'accès à certains lieux publics et bâtiments municipaux est difficile pour les personnes à mobilité réduite.

OBJECTIF: Favoriser l'accès aux lieux publics et aux bâtiments municipaux pour les personnes à mobilité réduite.

| Actions | Cible | Responsable | Échéancier | | |
|---|-------|-----------------------------|------------|------|------|
| | | | An 1 | An 2 | An 3 |
| Informer les familles et les aînés des mesures existantes facilitant l'accès aux bâtiments municipaux pour les personnes à mobilité réduite (ex. : la bibliothèque, le bureau municipal, etc.). | F-A | Municipalité | х | | |
| Suggérer aux propriétaires d'édifices commerciaux d'améliorer l'accès aux commerces pour les personnes à mobilité réduite. | F-A | Comité Familles et Aînés | x | | |

 28



d'intervention: LES LOISIRS ET LA CULTURE

CONSTAT: Les aînés et les familles demandent qu'il y ait plus d'activités de loisirs.

Augmenter l'offre de cours et d'activités organisées. **OBJECTIF:**

| Actions | Cible | Responsable | É | er | |
|---|-------|--|------|------|------|
| | | | An 1 | An 2 | An 3 |
| Bonifier et faire connaître l'offre de cours et d'activités afin de répondre aux besoins des familles et des aînés. | F-A | Municipalité et comité des loisirs d'Armagh | x | x | x |

CONSTAT: Les familles et les aînés mentionnent que certains parcs ne sont pas propres ni sécuritaires.

OBJECTIF: Améliorer la propreté et la sécurité des parcs municipaux.

| Actions | Cible | Responsable | Échéancier | | | |
|---|-------|--|------------|------|------|--|
| | | | An 1 | An 2 | An 3 | |
| Vérifier plus régulièrement l'état des parcs (tables, poubelles, balançoires). | F-A | Municipalité | x | x | x | |
| Inviter les utilisateurs des parcs municipaux à maintenir les lieux propres et en bon état. | F-A | Municipalité et comité Familles et Aînés | x | | | |

Les aînés veulent demeurer actifs physiquement. CONSTAT:

Promouvoir les installations et équipements sportifs permettant aux aînés de demeurer actifs. **OBJECTIF:**

| Actions | Cible | Responsable | Échéancier | | |
|---|-------|--|------------|------|------|
| | | | An 1 | An 2 | An 3 |
| Faire connaître et animer le gym extérieur. | А | Municipalité et comité Familles et Aînés | x | | |

Les familles et les aînés mentionnent que l'intégration est difficile pour les nouveaux arrivants. **CONSTAT:**

Améliorer l'accueil des nouveaux arrivants afin de développer leur sentiment d'appartenance **OBJECTIF:** à la municipalité.

| Actions | Cible | Responsable | Échéancier | | |
|--|-------|--|------------|------|------|
| | | | An 1 | An 2 | An 3 |
| Élaborer une procédure d'accueil des nouveaux arrivants. | F-A | Municipalité et comité Familles et Aînés | х | | |



Axe d'intervention: L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION

Les aînés ont mentionné, lors des consultations, qu'ils souhaitent que les médias de communication utilisés CONSTAT: par la municipalité soient améliorés.

Améliorer la présentation de l'information diffusée auprès des aînés. **OBJECTIF:**

| Actions | Cible | Responsable | Échéancier | | |
|--|-------|--------------|------------|------|------|
| | | | An 1 | An 2 | An 3 |
| Entreprendre une refonte du journal municipal. | А | Municipalité | x | | |

Les aînés et les familles souhaitent obtenir plus d'information sur ce qui se passe à Armagh CONSTAT: (activités, loisirs, etc.).

Assurer une meilleure diffusion de l'information auprès des familles et des aînés. **OBJECTIF:**

| Actions | Cible | Responsable | Échéancier | | |
|--|-------|---|------------|------|------|
| | | | An 1 | An 2 | An 3 |
| Mettre à jour plus régulièrement le site Web municipal. | F-A | Municipalité | x | | |
| Publier la programmation des loisirs et des activités dans les différents médias municipaux. | F-A | Municipalité | x | | |
| Inviter les comités municipaux et les organismes à publier leurs activités et des informations les concernant dans le journal municipal. | F-A | Municipalité et comité Familles et Aînés | x | | |

Lors des consultations, les familles et les aînés ont fait des commentaires pertinents concernant leur situation et il serait approprié de les transmettre aux divers acteurs de la municipalité. **CONSTAT:**

Sensibiliser les différents acteurs de la municipalité, comme les commerçants, à la situation des familles **OBJECTIF:** et des aînés.

| Actions | Cible | Responsable | Échéancier | | |
|---|-------|-----------------------------|------------|------|------|
| | | | An 1 | An 2 | An 3 |
| Informer les acteurs municipaux (commerces, organismes, comités) des résultats des consultations. | F-A | Comité Familles et Aînés | x | | |



Axe d'intervention: LE TRANSPORT

CONSTAT: Lors de la consultation, les aînés expriment des besoins en transport.

OBJECTIF: Répondre aux besoins des aînés en matière de transport.

| Actions | Cible | Responsable | Échéancier | | |
|---|-------|---------------------------------------|------------|------|------|
| | | | An 1 | An 2 | An 3 |
| Collaborer avec la MRC de Bellechasse à développer des services en transport. | А | Municipalité et MRC de Bellechasse | x | x | x |







Merc

Merci

> Remerciements

Merci

erci

Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui ont contribué à la réalisation de la politique Familles et Aînés d'Armagh.

- · Secrétariat aux aînés
- MRC de Bellechasse
- Lise Prévost (Carrefour Action municipale et Familles)
- Guy Boudreau (CLD de Bellechasse)
- Suzie Lavigne, Lucie Morin, Marie-Claude L'Espérance et Éric Lemieux (CSSS Alphonse-Desjardins — secteur Bellechasse)
- Daniel Piché ainsi que les membres de la Table de concertation des aînés et leurs proches de Bellechasse
- Tous les citoyens d'Armagh ayant participé à la consultation des familles et des aînés

Nous remercions spécialement les membres du comité Familles et Aînés pour leur implication ainsi que Marilyn Laflamme, chargée de projet, pour son accompagnement tout au long de cette démarche.

Crédits

Conception graphique: Amori design graphique Impression: Impressions P.A. Morin / pamorin.com

Révision linguistique: Marie-Élaine Gadbois / Oculus révision Rédaction: Nathalie Fortin et Marilyn Laflamme, chargées de projet













Municipalité d'Armagh

5, rue de la Salle Armagh (Québec) GOR 1A0 Tél.: 418 466-2916 / Téléc.: 418 466-2409

munarma@globetrotter.net







En partenariat avec :

